

Annexe Circulaire CBFA_2009_32-1 du 18 novembre 2009

Modification de l'état et de la composition du capital Déclaration occasionnelle

Champ d'application:

- les établissements de crédit,
- les entreprises d'investissement,
- les sociétés de gestion d'organismes placement collectif,
- les compagnies financières,
- les entreprises d'assurance,
- les entreprises de réassurance,
- et les sociétés holding d'assurances de droit belge.

Cette déclaration est à utiliser par les organismes financiers [¹] de droit belge pour adresser à la Commission bancaire, financière et des assurances, dès qu'ils ont connaissance d'acquisitions ou d'aliénations de leurs titres ou part qui font franchir au cessionnaire ou au cédant, vers le haut ou vers le bas, les seuils de 10 %, 20 %, 30 % ou 50 % de leur capital ou de leurs droits de vote.

Organisme financier déclarant :

		Date
Montant du capital	souscrit	
	libéré	
	autorisé	

Est un organisme financier au sens de la présente : un établissement de crédit, une entreprise d'investissement, une compagnie financière, une entreprise d'assurance ou une entreprise de réassurance de droit belge.

titres auxquels est attach	é un droit de vote :	
tities auxqueis est attaon	e un dioit de vote .	
 titres représentatifs du ca 	apital sans droits de vote :	
unes representatins du ca	pital sans dioits de vote .	
	bénéficiant d'un droit	soumis à une clause
abligations convertibles	inconditionnel à la conversion	conditionnelle
obligations convertibles warrants		
prêts convertibles		
autres (à détailler)		
Fotal des droits de vote attaché	s à l'ensemble des titres de l'organism	e financier :
- droits de vote attaché - droits de vote attachés aux capital - droits de vote attachés représentatifs du capital Droits de vote attachés à des :	és aux titres non bénéficiant d'un droit	soumis à une clause
- droits de vote attachés aux capital - droits de vote attaché représentatifs du capital Droits de vote attachés à des :	és aux titres non	
- droits de vote attachés aux capital - droits de vote attaché représentatifs du capital Droits de vote attachés à des : obligations convertibles	és aux titres non bénéficiant d'un droit	soumis à une clause
droits de vote attachés aux capital droits de vote attachés représentatifs du capital Droits de vote attachés à des : obligations convertibles warrants	és aux titres non bénéficiant d'un droit	soumis à une clause
- droits de vote attachés aux capital - droits de vote attaché représentatifs du capital Droits de vote attachés à des : obligations convertibles	és aux titres non bénéficiant d'un droit	soumis à une clause

Date de la transaction
Identification du cédant :
Identification du cessionnaire :
Type et nombre de titres faisant l'objet de la transaction :
······································

Pourcentages du capital et des droits de vote détenus par le cédant et le cessionnaire :

	% du capital		% des droits de vote	
	avant cession	après cession	avant cession	après cession
Cédant				
Cessionnaire				

Sources d'informations sur lesquelles se fondent les données ci-dessus :				

Identité et fonction du déclarant. Date et signature